

Sommaire

2. [Internet](#)
3. [Benoît XVI](#)
4. [Abbé Guy Pagès](#)
5. [Dialogue islamo-chrétien](#)
10. [Chant liturgique](#)
11. [Sacrement du Mariage](#)
20. [Éducation chrétienne](#)
21. [L'Église de Sens-Auxerre](#)

●
REGNAT

BP 20114
75623 PARIS cedex 13
regnat.phg@orange.fr

●
Directeur de la publication

Philippe GUIDAL

●
Ont collaboré à ce numéro :

Georges ALLAIRE
Philippe GUIDAL
Jean-Jacques LEBŒUF

●
Merci à :

Abbé Guy PAGÈS

●
Conception – Réalisation

PHG

●
Les articles publiés
n'engagent que leurs auteurs.

●
© **Regnat 2009**



et si nous les
laissions vivre ?



6^e MARCHÉ
POUR LE RESPECT DE LA Vie

Dimanche 17 janvier 2010 à Paris
14 h 30 place de la République

Pour un droit à la Vie.
Pour un droit à l'information des Mères.
L'avortement blesse la société.



www.enmarchepourlavie.info

« L'avortement provoqué est le meurtre délibéré et direct, quelle que soit la façon dont il est effectué, d'un être humain dans la phase initiale de son existence, située entre la conception et la naissance. [...]

« L'excommunication frappe tous ceux qui commettent ce crime en connaissant la peine encourue, y compris donc aussi les complices sans lesquels sa réalisation n'aurait pas été possible. »

JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Evangelium Vitae*, 25 mars 1995, nn. 58, 62 (*La Documentation catholique*, n° 2114, 16 avril 1995, pp. 381, 383)



Chose promise, chose due : *Regnat* est maintenant présent sur la toile d'Internet. Et même doublement présent : d'une part avec un [blog](#), destiné avant tout à la communication d'informations entre deux parutions du bulletin ; d'autre part avec un [site](#), encore en phase de construction mais un vrai site quand même.

Rapide historique

C'est dans le courant de l'année 2006 que naquit le projet d'un site, alors que se manifestait un intérêt croissant pour le modeste bulletin que nous commençons à publier. Le peu de temps dont nous disposions pour étudier sérieusement la question a fait traîner les choses, mais une première maquette put être un jour réalisée avec le traitement de texte Word, servant déjà à la composition du bulletin. C'est sur cette base – après moult ajustements et modifications – qu'a été finalement conçu le site que nous vous présentons ici. Le code [HTML](#) initial produit par Word ayant été soigneusement nettoyé (usage intensif du logiciel [HTML Tidy](#) !), la maquette a été finalisée avec l'éditeur du navigateur [Seamonkey](#) ; depuis lors, toutes les pages sont construites à partir de trois modèles différents avec le seul bloc-notes de Windows. Nous héritons de cette maquette une structure en cadre (*framing*) qui n'est pas des plus heureuses, mais que nous espérons voir disparaître un jour grâce à une gestion plus rigoureuse des [feuilles de style](#).

Votre avis nous intéresse !

Mais avant d'aller plus loin, nous aimerions avoir déjà l'avis de nos lecteurs, tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme, une charte graphique très simple a été retenue, qui donne son unité au site et fait le lien avec le bulletin, mais elle peut être discutée. Le fond de page, par exemple, couleur parchemin pale, pourrait très bien rester blanc. La taille de la police d'écriture a été déterminée en pensant à nos lecteurs les plus âgés,

qui peinent souvent à déchiffrer les pattes de mouche largement répandues sur Internet, mais on peut la modifier¹.

Une mention particulière doit être faite du mode de navigation. Toutes les ressources du site sont organisées suivant la [classification décimale de Dewey](#). Familière aux rats de bibliothèques, cette classification dérouterait probablement les autres au début, mais nous avons pris le parti de demander un minimum d'effort intellectuel aux internautes qui s'aventureront sur notre site. Toutes les informations nécessaires sont accessibles dès la page d'accueil, qu'il est conseillé de lire avec attention.



Des « infobulles » sont utilisées pour donner des renseignements complémentaires, comme le montre l'image du menu ci-contre.

Le fond, quant à lui, est encore bien mince ; pour l'instant, nous nous sommes contentés de publier une bonne partie de nos ressources en ligne usuelles. Disons-le tout net, afin de prévenir d'éventuels étonnements : certaines de ces ressources sont surtout destinées à notre usage personnel, et nous profitons du site pour les garder accessibles depuis n'importe quel ordinateur. C'est le privilège du *web-master*...

¹ Opération que chacun peut d'ailleurs réaliser pour son compte en maintenant la touche [CTRL] appuyée et en jouant des touches [+] et [-] du pavé numérique ; ce raccourci fonctionne normalement avec tous les navigateurs.

L'étape suivante va être d'ajouter un contenu propre au site, ce qui implique le transfert au [format HTML](#) de plusieurs centaines de documents actuellement au [format DOC](#). L'opération se fera petit à petit, dès l'année prochaine.

De façon provisoire, le site est hébergé dans l'espace personnel qui nous est alloué par notre fournisseur d'accès à Internet, [Orange](#). D'où l'intitulé un peu abscons qui nous est imposé :

<http://pagesperso-orange.fr/regnat/>

Un nom de domaine propre a été réservé et, si le site éveille suffisamment d'intérêt, nous envisagerons une migration vers un serveur dédié.

Nous sommes ouverts à toute proposition d'enrichissement du site, notamment à des suggestions de liens. Toutefois, il doit être clair que le site, conçu dans le même esprit que le bulletin, a vocation à être un site de formation et d'information. Il y a donc fort peu de chances pour que les blogs d'humeur et les forums soient référencés par nous, indépendamment de la sympathie que nous puissions éprouver pour leurs auteurs ou les causes qui y sont défendues.

Enfin, la publication de ce site rend superfétatoire notre page habituelle de favoris Internet, qui disparaît donc avec ce numéro.

Philippe GUIDAL

P.S. : N'oubliez pas le *blog* !

<http://regnat.centerblog.net/>


Afin de ne pas alourdir le volume de ce numéro, les rubriques « Chronique biblique », « Théologie sociale » et « Liturgie des Heures » sont reportées à la prochaine parution.

Au service de la liturgie latine

Pro Liturgia

(Président : Denis CROUAN)

9c avenue Georges Clemenceau
F-67560 ROSHEIM

 03.88.50.75.24

Courriel : info@proliturgia.org

Benoît XVI

262.13




Prions pour le Saint-Père

Seigneur Dieu, qui avez choisi Votre serviteur Benoît XVI pour succéder au chef des Apôtres à la tête de Votre peuple et représenter le Christ en ce temps, aidez-le à soutenir tous ses frères : qu'il assure l'unité, l'amour et la paix, que toute l'Église soit en communion avec lui, et tous nous pourrions trouver chez Vous, notre Père, la Vérité et la Vie. Nous Vous le demandons par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

(oraison du *Missel romain*)

Cours de reliure tous niveaux

Marie-Noëlle GRIMAUD
51 rue Croulebarbe
75013 PARIS

 **01.43.31.55.50**

Abbé Guy PAGÈS

253

Chrétiens-musulmans, le vade-mecum

« Constatant les pièges qui peuvent détourner le dialogue interreligieux de sa finalité, la recherche de la vérité, les deux auteurs de ce petit livre fournissent les réponses aux principales questions qui reviennent de façon récurrente dans les conversations entre chrétiens et musulmans, et auxquelles les uns et les autres, insuffisamment formés, ne savent pas toujours répondre.

« Un guide éclairant, très accessible, marqué du sceau du bon sens et de la raison. » **ANNIE LAURENT**

Famille Chrétienne, n° 1532, 26 mai 2007, p. 31.

RÉÉDITION REVUE ET COMPLÉTÉE

PAGÈS (Guy), ALMAHOUD (Ahmed)

Éléments pour le dialogue islamo-chrétien

Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, 110 p., 10 €

(ISBN : 2-7554-0055-2)

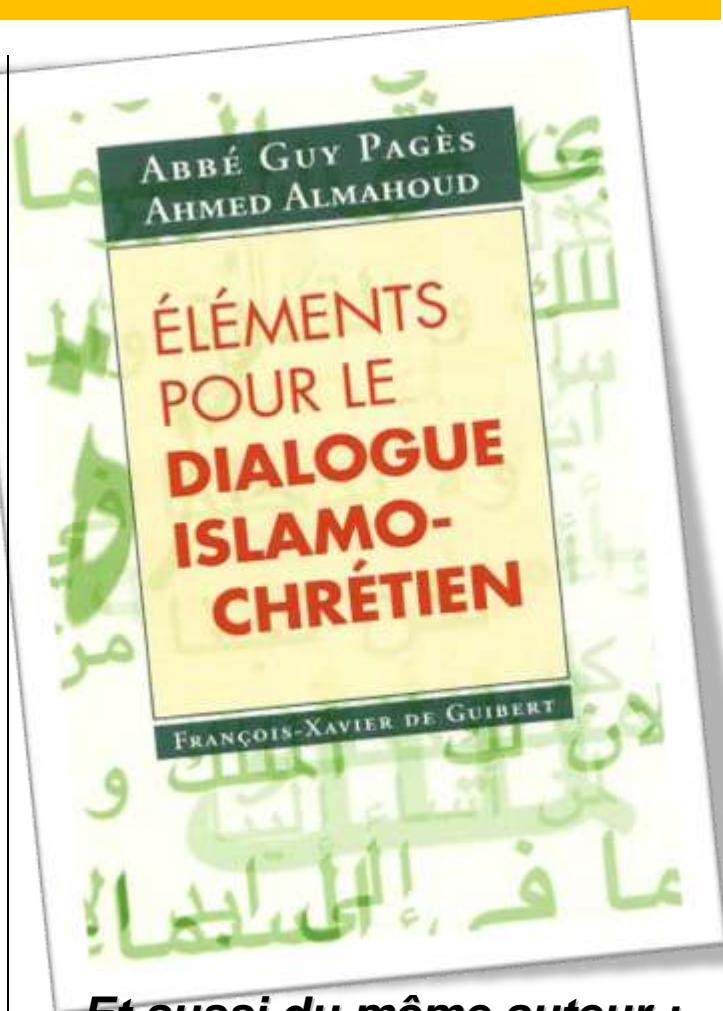
Et aussi le site web !

Les lecteurs de *Regnat* sont invités à mettre leur grain de sel sur le site de l'Abbé Guy PAGÈS consacré à l'évangélisation :

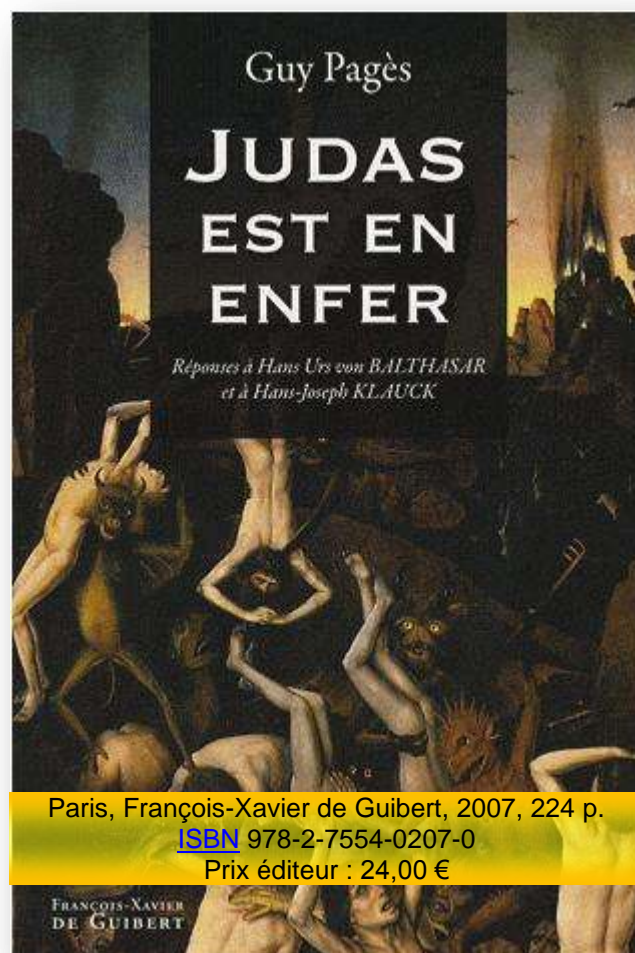
<http://www.dailymotion.com/abbepages>

Vous pouvez également lui faire connaître vos suggestions et remarques en le contactant à l'adresse électronique suivante :

abbe.guypages@orange.fr



Et aussi du même auteur :



Paris, François-Xavier de Guibert, 2007, 224 p.

ISBN 978-2-7554-0207-0

Prix éditeur : 24,00 €

FRANÇOIS-XAVIER
DE GUIBERT

MINARETS ET FOI MISE EN ARRÊT

Le 30 novembre dernier, [M^{gr} de Germiny](#), évêque de Blois, faisait part sur le site de son diocèse de sa peine que les Suisses n'aient pas bien voté au sujet de la construction de minarets sur leur sol. On lisait en effet dans son [message](#) :

« Comme croyant, je suis blessé par la votation helvétique refusant toute construction de nouveaux minarets.

« Je partage la tristesse que cette nouvelle ne peut que provoquer chez les musulmans du Loir-et-Cher.

« Le 11 décembre prochain, à l'occasion de la pose de la première pierre du Centre culturel et culturel musulman de Blois, j'aurai l'occasion de manifester l'importance du dialogue entre le Christianisme et l'Islam, quelque soit la religion dominante.

« En ce temps de l'Avent, la question de Jésus prend un singulier relief : "Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?" (Lc 18, 8)

« Cette affaire de minarets ne relève pas seulement d'opinion politique, de sensibilité culturelle...

« C'est la foi et la liberté religieuse qui sont en jeu.

« † Maurice de Germiny, évêque de Blois. »

On pourrait s'étonner que soient contestés à un peuple ses choix alors que la Constitution de notre République ne reconnaît pas d'autre source d'autorité que le peuple... La contradiction dans laquelle se sont ainsi mis tous les politiques français qui ont eux aussi fait entendre leurs lamentations en dit long et sur l'hypocrisie de la vie politique et sur les réels détenteurs du pouvoir. Les lamentations unanimes depuis le Vatican jusqu'à l'ONU témoignent qu'il y a consensus pour considérer dépassé le respect de la souveraineté des peuples à disposer librement d'eux-mêmes. Il s'agit désormais de se conformer au Nouvel Ordre Mondial. Puisque M^{gr} de Germiny prétend se situer « comme croyant », sa plainte échappe à cette critique, mais peut-être pas à la suivante... Tout d'abord, que l'on ne nous reproche pas de d'être partial au motif que nous prenons à partie ce seul texte de M^{gr} de Germiny :

nous avons bien conscience qu'il n'a malheureusement rien d'original, mais comme c'est celui qui nous est tombé sous les yeux, et qu'il est donc justement représentatif de la majorité des réactions épiscopales, nous nous en contenterons.

Le fait que M^{gr} de Germiny se dise simplement « croyant », bien que sa qualité d'évêque puisse ne laisser aucun doute sur la nature de sa croyance, jette toutefois en raison du contexte de sa déclaration un flou sur celle-ci. Car d'autres que lui peuvent tout aussi bien se présenter en tant que « croyant », et n'être pas du tout catholique... Utiliser donc ici un vocable neutre n'est pas neutre. Les musulmans, par exemple, se disent eux aussi des « croyants »... Peut-on supposer que M^{gr} de Germiny partage si bien « la tristesse des musulmans du Loir et Cher » qu'il en pousse la charité – toute ecclésiastique, s'entend – jusqu'à partager aussi avec eux leur *croyance* ? La suite de son discours, lu à la lumière de « Qui n'est pas avec Moi est contre Moi », n'est malheureusement pas de nature à l'informer. Il écrit en effet qu'il se fait fort dans les jours qui viennent « à l'occasion de la pose de la première pierre du Centre culturel et culturel musulman de Blois » de « manifester l'importance du dialogue entre le Christianisme et l'Islam, quelque soit la religion dominante ». Or, poser la pierre de fondation d'un édifice, ce n'est pas dialoguer, mais coopérer directement à l'édification... de l'édifice musulman ! Ainsi donc, sous couvert de dialogue, lequel n'a de sens que pour conduire à Jésus-Christ, M^{gr} de Germiny prête ouvertement la main forte à l'Antichrist... tant il est vrai que l'Islam n'a pas d'autre raison d'être que de nier et détruire la foi chrétienne ! M^{gr} de Germiny est donc publiquement convaincu de mensonge et de trahison ! Au lieu de faire son travail de successeur des Apôtres et de chercher à convertir les hommes¹, M^{gr} de Germiny se fait un devoir de travailler à édifier l'islam, ennemi juré s'il en est des chrétiens !

Il ne peut toutefois totalement occulter l'angoisse de sa trahison : « En ce temps de l'Avent, la question de Jésus prend un singulier relief : "Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?" (Lc 18, 8) » Mais de quelle foi parle t-il maintenant ? De celle du *croyant* ? Mais de quel *croyant* ? Manifestement, la Parole de Dieu continue malgré tout à raisonner quelque part dans sa conscience, qu'il lui faille exorciser la peur de la catastrophe qu'elle promet, en l'amenant ainsi au grand jour. Cela pourrait sembler

¹ Cf. Mt 28 19.

œuvre de vertu, mais le Démon s'en sert à la fois non seulement pour tourmenter la conscience ahurie de son serviteur hypnotisé, mais encore pour lui donner d'offenser plus délibérément, parce qu'au grand jour, la Parole de Dieu : « Ne formez pas d'attelage disparate avec les infidèles. Quel rapport en effet entre la justice et l'impiété ? Quelle union entre la lumière et les ténèbres ? Quelle association entre le Christ et Satan ? Quelle association entre le fidèle et l'infidèle ? Quel accord entre le Temple et les idoles² ? »... « Le Fils de l'homme, quand Il viendra, trouvera-t-Il la foi sur la terre ? » C'est à lui-même que le malheureux évêque de Blois devrait poser la question, lui qui va jusqu'à poser la première pierre d'un temple où chaque jour le Nom de la Trinité et de Jésus seront volontairement blasphémés !

Entendons-nous bien : il n'est pas question pour nous de refuser que les musulmans aient un lieu pour prier, encore que cela ne leur soit pas indispensable puisqu'ils n'ont pas de culte à proprement parler à offrir, et que leur assemblée du vendredi n'est rien d'autre que le moyen pour eux d'entretenir leur appartenance politique à l'*Ouma*, c'est-à-dire la communauté musulmane transcendant et niant les appartenances nationales... au service du *djihad*, devoir pour tout musulman de soumettre la terre entière à l'obéissance de la *Charia*... Ce que nous déplorons, c'est que celui que les circonstances présentes nous obligent à nommer l'évêque de Blois délaisse la charité, qui ne saurait souffrir que ces âmes musulmanes ne soient pas catholiques, pour se situer sur le terrain d'une « croyance » et d'une compassion qui ne sont que trahison de sa qualité et mission. Le seul souci d'un évêque devrait être celui du salut des âmes, et non de contribuer à leur perte en les encourageant dans leur ignorance et refus de la Vérité.

Gageons que dans le diocèse de Blois les musulmans soient si aimés qu'il n'y a aucune entreprise d'évangélisation organisée à leur intention... Avec une telle charité et au rythme où vont les choses, on se demande pourquoi celui que les circonstances présentes nous obligent à nommer l'évêque de Blois ne leur a pas plutôt prêté sa cathédrale, qui est déserte le vendredi, et qui sera bientôt complètement vidée tant le sel qui y est dispensé y est insipide... Cela aurait évité les frais de construction.

La question que nous pose cette histoire de minarets n'est donc pas tant celle de la liberté religieuse qui doit

être accordée aux musulmans qui, eux, la refusent, par principe de leur croyance, aux autres là où ils sont majoritaires, ce qui ne devrait bientôt pas tarder chez nous, mais bien celle de la vérité de notre Foi à nous. La seule foi véritable qui soit connaissance de la Vérité révélée sur Dieu et ses desseins de salut pour l'humanité. La foi catholique. Pourquoi les églises sont-elles les unes après les autres fermées ? Pourquoi n'y a-t-il plus de vocations ? Qu'est devenu le troupeau du Seigneur confié à la garde des pasteurs ? Comment ceux-ci vont-ils rendre compte au Maître de la perte des âmes ? À coup sûr, une solution pour ne pas être inquiété de ces questions est de devenir... *croquant*... musulman.

Jean-Jacques LEBŒUF

« La nouvelle évangélisation ne consiste pas en un "nouvel Évangile" qui surgirait sans cesse de nous-mêmes, de notre culture ou de notre analyse des besoins de l'homme. Elle ne serait pas, alors, "Évangile", mais simple invention humaine, et on n'y trouverait pas le salut. Elle ne consiste pas non plus à retirer de l'Évangile tout ce qui paraît difficilement assimilable. Ce n'est pas la culture qui est la mesure de l'Évangile, mais Jésus-Christ qui est la mesure de toute culture et de toute œuvre humaine. Non, la nouvelle évangélisation ne naît pas du désir de "plaire aux hommes" ou de "rechercher leur faveur" (*cf. Ga 1 10*), mais de la responsabilité pour le don que Dieu nous a fait dans le Christ, par qui nous avons accès à la vérité sur Dieu et sur l'homme, ainsi que la possibilité de la vie véritable. »

JEAN-PAUL II, Discours d'ouverture de la IV^e Assemblée générale de l'Épiscopat latino-américain, Saint-Domingue, 12 octobre 1992, n. 6 (*La Documentation Catholique*, n° 2061, 6 décembre 1992, p. 1024).

Vous cherchez un journal vraiment catholique ?

Lisez

**L'homme
nouveau**

² 2 Co 6 14-16.

Barbarinade (Barbarisme et Barbarin)

Comme chacun sait, un [barbarisme](#) est une faute de vocabulaire consistant en l'emploi d'un mot inexistant ou déformé :

« Les barbarismes sont des altérations, ils sont obtenus par composition, dérivation ou forgés de toutes pièces : mais ils sont toujours le fruit de l'ignorance ou de certaines confusions¹. »

De façon analogue, on rencontre fréquemment des fautes de raisonnement, des [paralogismes](#), reposant sur des données fausses et/ou un mode de raisonnement incorrect, et qui sont aussi « toujours le fruit de l'ignorance ou de certaines confusions ». Un paralogisme ecclésial bien connu est celui qui fait appel au dernier concile œcuménique : sachant que personne n'ira vérifier ce que les Pères conciliaires ont vraiment dit ou voulu dire, on peut ainsi étayer les affirmations les plus saugrenues.

C'est l'exercice auquel s'est livré le cardinal [Philippe Barbarin](#), archevêque de Lyon et primat des Gaules, le 2 décembre dernier, en réagissant sur les ondes de [RCF Lyon Fourvière](#) (voir le résumé sur le [site diocésain](#)) à l'[initiative populaire suisse du 29 novembre](#) contre la construction de minarets. On sait le cardinal Barbarin très proche des musulmans, qui le lui rendent bien ; c'est par exemple le recteur de la [grande mosquée de Lyon](#), Kamel Kabtane, qui lui avait remis les insignes d'Officier de l'Ordre national du Mérite, le 10 décembre 2007, en poussant ce cri du cœur : [« Monseigneur, vous êtes mon frère ! »](#)...

Pour le cardinal Barbarin, une chose est claire : « Est-ce que les musulmans qui sont présents aujourd'hui en Europe ont droit à des lieux de culte ? Oui, évidemment ! » Et pourquoi donc ? C'est tout aussi clair : « Un des points les plus profonds de l'enseignement du Concile Vatican II est que chacun a le droit libre d'exercer sa religion et doit être respecté par tous dans ce domaine. »

¹ [DUPRIEZ \(Bernard\)](#), *Gradus. Les procédés littéraires* (Dictionnaire), Paris, Union générale d'Édition, collection « 10/18 », 1984, p. 89.

En mettant ces deux affirmations sous forme de [syllogisme](#), on obtient ceci :

1. Le Concile Vatican II a enseigné que chacun a le droit libre d'exercer sa religion et doit être respecté par tous dans ce domaine.
2. Or l'islam est une religion.
3. Donc les musulmans ont droit à des lieux de culte.

Le problème est que l'une des prémisses (proposition 1) étant fautive, la conclusion (proposition 3) n'a guère de chance d'être vraie...

Le Concile Vatican II...

Une première erreur est de considérer comme l'« un des points les plus profonds de l'enseignement du Concile Vatican II » la déclaration *De libertate religiosa* : c'est ne pas tenir compte de la hiérarchie intrinsèque des documents conciliaires que mettre sur le même plan des textes dont le caractère magistériel est, de par la volonté même des Pères conciliaires, de nature différente.

Le corpus conciliaire contient, par ordre d'importance, quatre *constitutions* (dont deux qualifiées de dogmatiques), neuf *décrets* (à portée disciplinaire), quatre *déclarations* (dont celle qui nous intéresse ici) et deux *messages* (que plus personne n'ose lire). Innovation conciliaire, l'intitulé « déclaration » est ainsi justifié par l'un des théologiens experts de Vatican II :

« Tout en s'adressant aux fidèles catholiques, [les déclarations] intéressent le vaste monde des "autres", auxquels elles s'adressent aussi. Elles ne pouvaient donc être des décrets, elles ne pouvaient avoir pour contenu principal des déterminations précises s'imposant aux seuls fidèles catholiques. On n'y porte pas de loi. L'Église, bien plutôt, par la voix de ses pasteurs, y expose solennellement au monde sa *mens*, sa pensée et son sentiment². »

Une deuxième erreur est de prétendre que le Concile Vatican II aurait enseigné que « chacun a le droit libre d'exercer sa religion et doit être respecté par tous dans ce domaine ». Quel est l'enseignement du Concile ?

Non pas, comme beaucoup le croient, le droit à la « liberté de conscience », mais « le droit de la personne et des communautés à la liberté sociale et civile en

² [CONGAR \(Yves Marie-Joseph\)](#), « Que faut-il entendre par "Déclaration" ? », *La liberté religieuse*, Paris, Cerf, collection « Unam Sanctam » (n° 60), 1967, p. 52.

matière religieuse³ », cette liberté étant essentiellement entendue de façon négative :

« Le Concile du Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être exempts de toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres⁴. »

En effet, l'homme ayant été créé libre, c'est librement qu'il doit adhérer par la foi (acte de l'intelligence et de la volonté⁵) à Dieu. De même qu'on ne peut être forcé d'aimer – ou ce n'est plus de l'amour, mais de la passion commandée par des pulsions plus ou moins aveugles –, on ne peut être forcé de croire. Ce que les Pères conciliaires expriment ainsi :

« En vertu de leur dignité, tous les hommes, parce qu'ils sont des personnes, c'est-à-dire doués de raison et de volonté libre, et, par suite, pourvus d'une responsabilité personnelle, sont pressés, par leur nature même, et tenus, par obligation morale, à chercher la vérité, celle tout d'abord qui concerne la religion. Ils sont tenus aussi à adhérer à la vérité dès qu'ils la connaissent et à régler toute leur vie selon les exigences de cette vérité. Or, à cette obligation, les hommes ne peuvent satisfaire, d'une manière conforme à leur propre nature, que s'ils jouissent, outre de la liberté psychologique, de l'exemption de toute contrainte extérieure. Ce n'est donc pas sur une disposition subjective de la personne, mais sur sa nature même, qu'est fondé le droit à la liberté religieuse. C'est pourquoi le droit à cette exemption de toute contrainte persiste en ceux-là mêmes qui ne satisfont pas à l'obligation de chercher la vérité et d'y adhérer ; son exercice ne peut être entravé, dès lors que demeure sauf un ordre public juste⁶. »

³ Sous-titre de la Déclaration : *De iure personae et communitatum ad libertatem socialem et civilem in re religiosa*.

⁴ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Déclaration *De libertate religiosa*, n. 2.

⁵ Cf. S. THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, II^a-II^{ae}, q. 2, a. 9, rép. : « Le fait même de croire est l'acte d'une intelligence qui adhère à la vérité divine sous l'empire d'une volonté que Dieu meut par Sa grâce : il s'agit bien d'un acte soumis au libre arbitre et ordonné à Dieu » (cité par le *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 155).

⁶ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, *loc. cit.*

Dans les deux passages de la déclaration conciliaire que nous venons de citer, le lecteur attentif aura remarqué que cette liberté *sociale et civile* ne s'exerce pas de façon absolue, mais « dans de justes limites », « dès lors que demeure sauf un ordre public juste ». Comme l'avait déjà signalé notre collaborateur Yann Gweltaz⁷, la déclaration est parsemée de restrictions de cette sorte : « dès lors que l'ordre public juste est sauvegardé⁸ », « dès lors [...] que les justes exigences de l'ordre public ne sont pas violées⁹ », « son usage est [...] soumis à certaines règles qui le tempèrent¹⁰ », etc.

Or, quel était l'objet de la récente initiative populaire suisse ? Il s'agissait d'inscrire dans la constitution fédérale le principe de l'interdiction de la construction de [minarets](#) sur le territoire national. Rappelons que le minaret est à une mosquée ce qu'est le clocher à une église : c'est la tour au sommet de laquelle le [muezzin](#) appelle à la prière cinq fois par jour ; cet appel étant public, et particulièrement bruyant, l'ordre public est en cause. À chacun de juger si cet ordre peut être troublé ou non par de tels braiments ; n'étant pas citoyen de la confédération helvétique, nous n'avons pas à nous prononcer là-dessus mais, pour ce que nous connaissons de ce sympathique pays voisin, nous comprenons très bien qu'une majorité d'électeurs se soient insurgés contre ces édifices qui, ne serait-ce que sur le seul plan architectural, dépareraient considérablement le paysage.

Et puis, et surtout, il ne faut pas oublier que la Suisse est un pays de tradition chrétienne : l'hérésie calviniste y a si durablement imprimé ses traits qu'aujourd'hui encore, et en dépit d'un taux de pratique religieuse aussi faible qu'en France, le préambule de la [Constitution](#) fédérale du 18 avril 1999 commence par cette fière invocation : « Au nom de Dieu Tout-Puissant¹¹ ! » Et c'est d'ailleurs là sans doute la cause majeure de l'incompréhension suscitée par le vote helvète en France, et tout particulièrement chez les têtes mitrées : intimement convaincus du caractère inéluctable et légitime de la société pluraliste multiculturelle et laïque, ayant abdiqué toute prétention à répandre l'Évangile à la surface de la terre de peur d'être taxés de prosélytisme (qu'ils veuillent bien nous pardonner l'usage de ce gros mot...), soucieux de ne pas perdre les quelques derniers privilèges d'Ancien ré-

⁷ Cf. [Regnat n° 28](#), 14 septembre 2008, p. 8.

⁸ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, *loc. cit.*, n. 3.

⁹ *Ibid.*, n. 4.

¹⁰ *Ibid.*, n. 7.

¹¹ Cf. [Regnat n° 29](#), 6 octobre 2008, p. 19.

gime dont on daigne encore les enrubanner (un tabouret à l'Académie française pour celui-ci, un grigri national du mérite pour celui-là, etc.), les évêques de l'Église qui est en France (enfin, de ce qui en reste) ne croient plus que le Nom de Jésus soit le seul par lequel l'homme puisse être sauvé¹². Voyant le loup venir et le jugeant trop fort pour eux, ils laissent les brebis et vont se vendre au prédateur¹³. N'ayant plus d'églises à consacrer, et la liturgie n'ayant rien prévu pour toutes celles qu'on ferme, il ne leur reste plus qu'à poser les premières pierres des temples mahométans et colloquer avec les maîtres de demain, dans l'espoir qu'on voudra bien les épargner lors du prochain *pogrom* antichrétien...



Bienvenue dans l'Ordre musulman du mérite !
(M^{gr} Philippe Barbarin et Kamel Kabtane, 10 décembre 2007)

L'islam est une religion

Passons rapidement sur la deuxième prémisse. Certes, personne ne la conteste. Mais peut-on en rester là ? Le paganisme aussi est une religion, de même que la scientologie ou le mouvement raëlien ; et alors ? Peut-être conviendrait-il de s'interroger d'abord et avant tout sur la valeur de cette religion qu'est l'islam : est-elle vraie, est-elle fautive ? Et ensuite, pour rester dans le cadre d'une réflexion sur la liberté religieuse au sens où l'entend la déclaration conciliaire, s'interroger sur la portée sociale de ladite religion. Car toute religion a une portée sociale, par sa doctrine qui détermine certains comportements chez ses membres, par son expression culturelle, etc. Un clocher et ses cloches qui convoquent les fidèles à la messe, un minaret et son muezzin qui vocifère pour appeler les soumis à la prière, un hôtel de passe et sa racoleuse qui aguiche le client, ce n'est pas la même chose. Peut-être y a-t-il moyen, au prix d'un minimum de réflexion (mais les évêques de l'Église qui est en France sont-ils encore capable de ce minimum ?), de discerner ce qui n'est pas compatible avec la sauvegarde d'un ordre public juste...

¹² Cf. *Ac* 4 12.

¹³ Cf. *Jn* 10 11-13.

Les musulmans ont droit à des lieux de culte

Oui, tout comme les alcooliques peuvent avoir droit à des « lieux de cuite » : à titre provisoire, en attendant la guérison des uns et la conversion des autres. Conversion à laquelle il faut œuvrer : en dépit de l'estime que méritent réellement ceux et celles qui n'ont pas honte de leur religion, qui revendiquent pour elle la plus large place dans l'espace social, et qui auraient bien d'autres leçons à donner en matière de prière, de jeûne et d'aumône¹⁴ aux chrétiens apostats de France, il n'en reste pas moins que « l'Église catholique [...] est tenue d'annoncer sans cesse le Christ qui est “la voie, la vérité et la vie”, dans Lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans Lequel Dieu S'est réconcilié toutes choses¹⁵ ».

Cela étant dit, les musulmans ont déjà des lieux de culte, en Suisse comme en France. Mosquées, locaux associatifs ou caves, peu importe ; les chrétiens n'ont pas toujours eu des cathédrales et des basiliques, et aujourd'hui encore, notamment dans les pays soumis à la dictature politico-spirituelle du mahométisme, ils doivent se contenter de peu. De toute façon, et contrairement à ce qui a été allégué toute une propagande savamment orchestrée, ce n'est pas sur ce point que portait l'initiative populaire suisse, mais sur la construction de minarets ; le cardinal Barbarin l'a d'ailleurs reconnu :

« Des mosquées, il y en a. Est-ce qu'il est nécessaire qu'avec des mosquées on construise aussi des minarets ? C'est une question seconde, évidemment. J'ai téléphoné au recteur de la grande mosquée de Lyon et il me disait : “Oui, ce qui est important pour nous, c'est d'abord les mosquées. Le minaret, c'est une question seconde.” »

Mais si cette question est unanimement reconnue comme seconde, pourquoi tant d'émois et ces cris d'orfraie ? Pourquoi hurler avec les loups ?

Philippe GUIDAL



¹⁴ Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Déclaration *De Ecclesiae habitudine ad religiones non-christianas*, n. 3.

¹⁵ *Ibid.*, n. 2.

Le Chœur grégorien de Paris

Le Chœur grégorien de Paris a été fondé en 1974 à l'initiative de jeunes musiciens qui souhaitent mieux connaître, pour le mieux aimer, « le plus beau trésor que nous possédions en France », selon l'expression d'[Olivier Messiaen](#). Le Chœur a travaillé le chant grégorien dans les manuscrits durant dix ans avec l'aide des moines bénédictins de l'[abbaye de Solesmes](#), avant d'enregistrer plusieurs disques. À partir de 1986, il a ajouté à son activité de concerts en France de nombreuses tournées à l'étranger (Norvège, Corée, Chine, Lituanie, Russie, Liban, Colombie, etc.). En novembre 1993, l'[Académie des Beaux-arts](#) lui a décerné le [Grand Prix de Chant choral Liliane-Bettencourt](#). Le Chœur compte également une [branche féminine](#), fondée en 1994, qui conjugue elle aussi activité liturgique et concerts.

Au fil des ans, les activités du Chœur se sont donc diversifiées, mais la vision fondatrice reste la même : cultiver le chant grégorien comme une tradition vivante, chercher ses formes permanentes, veiller à la sauvegarde de ce patrimoine. Le chant grégorien traduit autant qu'il forme la prière. C'est pourquoi le répertoire est chanté régulièrement dans son cadre naturel, la divine liturgie, et non seulement en concert ou sur disque.

On trouve encore ce souci de tradition vivante dans le rôle d'école joué par le Chœur, qui accueille à Paris des apprentis chefs de chœur venus de l'étranger pour une formation d'une ou plusieurs années, tandis que ses membres (anciens ou actuels) enseignent dans des Conservatoires, à l'Université ou au cours de stages, tant en France qu'à l'étranger.

Association constituée selon la loi du 1^{er} juillet 1901, le Chœur grégorien de Paris bénéficie également depuis 1998 de la reconnaissance cano-

nique de l'Archevêché de Paris. Quant à l'association des Amis du Chœur grégorien de Paris, elle aide le Chœur à assurer ses ambitions de diffusion et de formation.

Chaque dimanche, sauf à certaines occasions, les messes sont chantées d'octobre à juin :

- par les voix d'hommes du Chœur grégorien de Paris : à la chapelle du Val-de-Grâce (277bis rue Saint-Jacques, Paris V^e) à 9 h (messe célébrée en latin) ;
- par les voix de femmes du Chœur grégorien de Paris : à l'église [Saint-Germain l'Auxerrois](#) (2 place du Louvre, Paris I^{er}) à 19 h (messe célébrée en français et latin).

Si vous souhaitez être informés des changements de calendrier (horaires ou lieu), envoyez un courriel à :

contact@choeur-gregorien-de-paris.asso.fr

ou consultez le [site du Chœur](#).

Les Amis du Chœur grégorien de Paris

POUR LA DIFFUSION DU CHANT GRÉGORIEN
Association constituée selon la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique (Décret du 6 mai 1988)
22 rue Boissière
75116 PARIS

École du Chœur grégorien de Paris

22 rue Boissière
75116 PARIS

ecole@choeur-gregorien-de-paris.asso.fr

☎ 06 07 10 54 69

Désarrois intimes chez les cathos bobos

Les désillusions de la génération JMJ

En septembre dernier, l'hebdomadaire *Famille chrétienne* a publié un dossier en deux parties consacré aux méthodes naturelles de régulation des naissances¹. Le traitement de ce sujet brûlant (...) par l'« hebdo des cathos bobos » nous a semblé fort peu pertinent, à moins que l'objectif inavoué du dossier n'ait été de ridiculiser et disqualifier l'enseignement de l'Église. En présentant de façon quasi systématique des situations d'échec, la conclusion des lecteurs est très fortement sollicitée : ça, ce n'est pas pour nous, c'est trop dur...

Un premier couple, Isabelle et Guillaume, donne le ton : après six ans de mariage et quatre enfants, elle est « épuisée » ; lui n'a pas « l'impression de vivre une paternité responsable ». Pourtant pleins de bonne volonté, ils « rament ».

Olivier et Delphine rament eux aussi, et surtout elle : l'auto-observation la met « mal à l'aise », la communication avec son mari aussi (paradoxal pour une « chargée de communication ») ; « tête en l'air », elle ne parvient pas à se « plier aux contraintes » ni à « respecter une règle ».

Chez Antoine et Sandrine aussi, c'est difficile ; tous deux convertis, les cinq ans de cohabitation avant leur mariage ne les avaient évidemment pas du tout préparés aux périodes d'abstinence. Alexandre et Sophie sont « déstabilisés » et commencent à se « poser des questions » à l'annonce d'une septième naissance, finissant par « être en colère contre l'exigence de l'Église ». Et des jérémiades du même genre s'étalent ainsi au fil des pages...

Entre chutes et rechutes, amertume et désillusions des uns et des autres, pas un seul exemple de couple

épanoui par les « exigences de l'Église » et qui livrerait la « clé du bonheur ». Et surtout, fort peu de choses sur les causes de ces échecs. Ce qui est quand même bien dommage car la meilleure façon de traiter un problème est encore d'en analyser les causes. Évidemment, c'est un peu plus astreignant que d'observer les effets et de conseiller à ceux et celles « qui n'y arrivent pas » de transgresser en toute bonne conscience les préceptes de la morale chrétienne, comme le font, hélas, mille fois hélas, de trop nombreux confesseurs...

Or, les causes de ces échecs sont faciles à déceler : manque de formation technique (pour la mise en œuvre des méthodes), morale, intellectuelle et spirituelle ; une vie surnaturelle étiolée ; une vie naturelle « de dingues » qui nuit à l'harmonie du couple ; le syndrome de la « génération du "Tout, tout de suite" » ; un apprentissage tardif de la chasteté ; un immense déficit de générosité ; une effrayante désaffection féminine pour la maternité (« elles tremblent à l'idée d'être enceintes » !) ; etc.

Reconnaissons d'ailleurs que certains lecteurs de *Famille chrétienne*, tant dans l'abondant courrier qui a suivi la publication de ce dossier que sur le forum de l'hebdomadaire, ont su aborder le sujet d'une façon nettement plus constructive et positive, en pointant les causes évoquées ci-dessus.

Nous n'avons pas la prétention, ni surtout le temps, de reprendre tout ce dossier dans nos colonnes ; nous voudrions néanmoins y apporter un peu d'air frais et de spiritualité. Pour ce faire, il nous a fallu partir pêcher quelque pitance au large, très au large même : de l'autre côté de l'Atlantique. Nous pouvons ainsi vous proposer la lecture, dans les pages qui suivent, de trois textes qu'un de nos lecteurs du Québec nous a autorisés à publier : ce sont les textes de trois conférences qu'il a données entre 1987 (pour la plus ancienne) et 2002 (pour la plus récente), dont la fraîcheur de ton et l'élévation spirituelle nous ont vivement impressionnés. Nous espérons qu'il en sera de même pour vous.

Philippe GUIDAL



¹ Cf. *Famille chrétienne*, n° 1653, 19 septembre 2009, pp. 56-64 ; n° 1654, 26 septembre 2009, pp. 60-63 ; voir aussi le courrier des lecteurs du n° 1655, 3 octobre 2009, pp. 6-7 et le [site de l'hebdomadaire](#).

Quelques mystères d'aimer

Conférence donnée au Congrès des travailleurs de la santé à [Sainte-Anne de Beaupré](#) le 18 octobre 1987

Chers amis,

Je vous remercie pour l'invitation bienveillante de vous adresser la parole. Notre aventure familiale, dans laquelle Dieu déverse Son amour en abondance, est modeste dans l'histoire de notre peuple et normale dans la vie d'une famille. Mais elle contraste, il est vrai, avec les temps sans modestie et anormaux que nous vivons.

Vous m'avez possiblement invité avec l'idée qu'il serait question d'enfants. – Parler d'enfants, c'est inévitablement parler de sexualité... de celle qui a un avenir. C'est parler de la sexualité d'un homme et d'une femme. – Parler de sexualité humaine, c'est parler d'amour.

Il existe de nombreuses relations honnêtes entre l'homme et la femme. Mais la seule relation sexuelle qui soit honnête, parce que généreuse, est celle qui est ouverte à la vie de l'enfant.

Comme l'enfant est le grand perdant de notre monde qui se meure, vous comprendrez que la relation d'amour de ses parents est la relation oubliée de notre temps. Disons plus précisément qu'elle est la relation sur laquelle on se méprend et qu'on méprise par conséquent. Cette relation s'appelle l'amour conjugal.

L'amour conjugal est l'amour des conjoints, non des partenaires. L'amour conjugal est l'amour de ceux qui se sont joints ensemble, comme l'implique le mot. Ils ne font « qu'une seule chair¹ », nous dit la Genèse. Ils ne font « qu'une seule chair² », reprend le Christ. Tel est le commandement du cœur qui bat dans nos poitrines de conjoints. Et pour nous venir en aide quand nous l'oublions, tel est aussi le commandement du Cœur de Dieu qui bat la mesure de l'univers.

Aussi est-ce par respect, par amour pour nos enfants – les vôtres comme les nôtres – que je souhaite rappeler avec vous certains mystères du cœur que Dieu a mis dans la poitrine de l'homme et de la femme quand Il « créa l'homme à Son image³ », quand « homme et femme Il les créa⁴ », mystères rendus dramatiques par l'apport de notre égoïsme héréditaire et personnel, par l'apport de notre péché... Des mystères joyeux. Des mystères douloureux. Des mystères glorieux.

D'abord des MYSTÈRES JOYEUX.

Quand, par delà la camaraderie et l'amitié, l'homme en amour perce l'intimité de la femme, il est ravi. Il voit des yeux qui l'admirent, des lèvres qui l'invitent, des seins qui le captivent, des hanches qui l'hypnotisent et qui entourent un jardin de délices. Il s'écrie, comme Adam, dans un tremblement de joie : « Voilà la chair de ma chair, l'os de mes os⁵ ». Tout son être frémit du désir d'enlacer et de s'adjoindre le corps, le cœur et l'esprit de la femme. – N'est-ce pas ainsi que cela s'est passé ? Quelle épouse ne se souvient des services de son chevalier ardent et de l'ardeur de son chevalier servant ?

Quand, de son côté, la femme perçoit qu'elle est découverte, quand elle lit la joie dans le regard de son homme, quand elle en est l'envoûtement, elle désire baigner dans son attention, être entourée de sa présence et finalement être remplie de lui. Comme Ève, la femme devient belle et se tait. Elle se tait pour permettre à son homme de lui chanter les louanges de la bien-aimée. – L'époux se souvient de l'attention et de l'importance que lui prêtait sa princesse. Elle se faisait belle... pour lui.

Mais déjà d'autres mystères joyeux sont tissés parmi ces premiers.

Les hanches, qui hantent le regard de l'amoureux et qui invitent sa présence, entourent le premier berceau de leur enfant. Les seins, qui appellent les caresses de ses mains, sont les premiers biberons de leur enfant. Le jardin des délices est un jardin de vie. Aussi les yeux qui écoutent et admirent l'homme l'appellent-ils à se donner tout entier. La maîtresse de son cœur est la mère de ses enfants.

Quant à l'homme qui murmure des mots doux à sa douce moitié, qui lui prodigue de la tendresse et qui

¹ Gn 2 24.

² Mt 19 5-6.

³ Gn 1 27.

⁴ Ibid.

⁵ Gn 2 23.

s'insinue en elle, son explosion de joie l'arrose d'une vie nouvelle. Il est le père de ses enfants.

Telles sont quelques mystères joyeux de l'amour. Et pourtant, ils s'accompagnent rapidement de MYSTÈRES vivement DOULOUREUX.

L'homme, avide de sa fiancée, brûle d'envie de ravir sa chair avant même d'en faire partie. Il souhaite la posséder sans songer à se donner. Et il éprouve une souffrance aiguë de se priver des joies d'aimer avant d'avoir su faire le don de son amour. – Cette souffrance est tellement puissante qu'une culture profane la considère insupportable et lui préfère la profanation de la personne aimée.

De son côté, la femme est avide de plaire à celui qui monte à son assaut et craintive de perdre son attention. Aussi éprouve-t-elle l'envie de divorcer en elle la générosité de vie qu'elle lui offre, de l'accueil qu'elle lui fait. Elle serait prête, ou presque, à se couper en deux pour qu'au moins la moitié d'elle-même soit appréciée, oubliant qu'un cœur qui n'est pas entier n'est pas du tout. – Cette obsession est tellement envahissante qu'une culture profane accepte et promeut le mépris du rythme d'aimer de la femme, qui est le mépris de l'amour au féminin.

Enfin, l'explosion d'amour qui fusionne les conjoints est suivie d'un enfant qui a tôt fait de peser de tout son poids : il coûte des forces, il prend du temps, il prive de confort et il nuit à de nombreuses entreprises. Mais, surtout, il affadit l'épouse, la distrait de son homme qui oublie de la couvrir de tendresse. Le charme s'évanouit. La solitude se creuse. D'où l'envie de court-circuiter le don en faveur de la satisfaction, d'être bien ensemble et que ça dure. – Cette convoitise a acquis droit de cité dans une société profane qui découvre à reculons, mais toujours pour demain, toujours trop tard, que seul le don dure : le repli sur soi se dégenère, vieillit et crève.

Aussi ce sont ceux qui endurent les mystères de douleur qui connaissent les MYSTÈRES GLORIEUX des époux. Les privations de l'envie intensifient cette liturgie d'amour, dont Jean-Paul II a si bien parlé, quand vient le temps de fusion de leur être. La solitude réciproque portée avec fidélité pour son conjoint aura fait de chacun l'être le plus important pour l'autre, au-delà de toute gratification passagère. Enfin, le « oui » total et répété à l'amour qui demeure aura entouré les parents de l'amour multiplié de leurs enfants qui leur offre l'avant-goût du paradis.

Les promesses des mystères joyeux accomplies avec le courage de la générosité dans les mystères douloureux nous conduisent aux mystères glorieux d'aimer.

C'est parce que l'amour est éternel que le don de la vie se renouvelle inlassablement dans la fusion des amoureux. On nous a souvent demandé : « Quand est-ce qu'«assez c'est assez» dans le don de la vie ? » La réponse est pourtant simple. Quand on en aura assez de s'aimer... C'est-à-dire jamais. Bien entendu, un jour, Dieu, d'une façon ou d'une autre, mettra sur nos épaules la croix d'être privés d'un nouveau-né. Ce ne sera pas une libération. Ce sera un autre mystère douloureux. Et nous sommes confiants qu'il conduira lui aussi à un mystère glorieux.

Songeons maintenant au Christ qui fut aussi à l'agonie. Tout comme nous, Il n'aima pas souffrir. « Père, dit-Il, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de Moi⁶. » Mais Il l'accepta. Il aimait, c'est dire qu'Il mourut. C'est ainsi qu'Il ressuscita.

Cependant Il eut droit, dans Sa souffrance, à un réconfort particulier : « Alors un ange Lui apparut du ciel pour Le fortifier⁷ », nous dit saint Luc.

Quand un homme souffre de l'envie de faire l'amour sans aimer, quand une femme est obsédée par l'idée d'éviter la solitude et possiblement de sauver son foyer en divorçant son corps en deux, quand un couple souhaite survivre par la mort plutôt que la vie, ils s'adressent régulièrement aux travailleurs de la santé. – Dans ces moments d'agonie, vous êtes l'ange du ciel envoyé auprès de nous pour nous fortifier. Dans ces moments de nuit noire, aidez-nous à mourir à nous-mêmes, à aimer jusqu'à la résurrection de notre amour. Et nous vous en serons éternellement reconnaissants.

Bref, vous parler de nos enfants, c'est parler d'amour ; c'est parler de Dieu ; et c'est vous remercier pour chaque fois que vous secondez l'amour que Dieu a placé en nous.

Merci.

Georges ALLAIRE

⁶ Mt 26 39.

⁷ Lc 22 43.

Le condom liturgique

Conférence donnée le 14 mars 1989 au [Grand Séminaire de Montréal](#).

Chers apprentis dans la personne du Christ,

Je n'ai pas trop bien compris pourquoi l'Esprit nous réunit aujourd'hui. Il ne m'appartient pas de vous livrer le souffle de votre vocation. Il est mieux rendu par ceux qui le portent dans leur chair. Mais voici ce que je peux vous dire à partir de ma propre vocation.

Comme disait l'Autre, Celui dont « je ne suis pas digne de délier la courroie de Ses sandales¹ » : « Qui Me voit, voit le Père²... » Je m'empresse de préciser : « Qui me voit, voit le père... de Christine, Michel, Johanne, Claude, Philippe, Marie, Isabelle, François, Jean-Paul, Richard, Mireille, André, Brigitte et bébé. » – Mes enfants m'appellent « Papa ».

À l'image de Dieu, je fus créé, Danielle (mon épouse) et moi avons été créés. Par la grâce de l'Esprit, l'amour nous fusionne en une seule chair. Et celle-ci, dans la mouvance de générosité qui est Dieu, a l'honneur d'une fécondité à charge d'éternité.

Si l'original est plus vivant que l'image, l'image renvoie quand même à l'original. Aussi, je compte vous remémorer la personne du Christ, que vous êtes appelés à incarner, au moyen de Son image, l'humaine nature et l'humain amour que mon épouse et moi-même cherchons à rendre vrais.

Les portes de l'éternité

Dieu a ouvert deux portes par lesquelles l'éternité se fait chair. Dieu a laissé une porte par laquelle la chair entre paradoxalement dans l'éternité. Cette dernière, tout le monde la connaît : elle est la porte de la mort qui mène à la résurrection. Je reviendrai plus tard à cette porte. Elle n'a finalement d'importance que parce que l'éternité entre d'abord dans notre monde. Si l'éternité n'y entrait point, l'éternité n'en sortirait pas.

Dieu nous a ouvert deux portes par lesquelles l'éternité est personnelle, devient une personne de chair et de sang, marchant le chemin de vérité et de vie. Deux portes par lesquelles l'esprit devient matériel. Deux portes par lesquelles le temps est habité de présences qui ne s'écoulent pas dans le passé, mais qui sont toujours présentes à la vie, même quand on les croit disparues à jamais.

Une de ces portes vous est très intime à vous, séminaristes, par l'appel qui vous a amené ici. Elle le sera infiniment plus le jour où vous aurez dit le « oui » fatidique qui vous lie à jamais, comme prêtre, à la personne du Christ. Je parlerai de cette porte en second lieu, car je vais de l'image à l'original et non de l'original à l'image. Mais je vous la mentionne : il s'agit de l'Eucharistie. Notre confiance dans la Parole de Dieu nous permet de savoir que le pain et le vin sont réellement devenus le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus. Celui qui est éternel entre dans notre temps, dans notre instant, à chaque consécration. Il nous rejoint à travers cette porte par Ses gardiens, par Ses prêtres. Il nous rejoindra à travers cette porte par vous, lorsque vous serez devenus des gardiens de la porte, des prêtres.

La porte d'un père

Je veux d'abord vous parler de la porte dont je suis un gardien. Une porte qui vous fut vitale voici quelques années. Elle est localement située dans l'intimité du corps d'une femme. Pour moi, elle est dans le ventre de Danielle, mon épouse. À cet endroit précis, Dieu nous a confié, à elle et à moi, d'offrir une chair qu'il compénètre d'une vie éternelle. D'une vie qui n'était pas. D'une vie qui ne saurait pas être sans nous. D'une vie que nous ne pouvons jamais effacer de l'existence dès lors que nous l'avons procréée. Dès lors que nous l'avons créée avec Dieu.

Christine, Michel, Johanne, Claude, Philippe, Marie, Isabelle, François, Jean-Paul, Richard, Mireille, André, Brigitte et bébé (en attendant les autres) sont entrés dans leur chair parce que je suis entré en Danielle et parce que Danielle m'a accueilli. Ils sont entrés dans leur propre chair avec une âme personnelle, assoiffée pour toujours d'amour divin, grâce à Dieu qui veut vivement leur compagnie... afin qu'ils soient heureux avec lui et les siens pour toujours.

Ce que je dis de ces enfants et de nous (Danielle et moi) est aussi vrai de chacun de vous et de vos parents. Vos parents ont été les gardiens de la porte par laquelle

¹ Lc 3 16.

² Jn 14 9.

vous êtes entrés dans votre chair et grâce à laquelle vous cheminez maintenant vers le Père Éternel. Il vous est impossible de sous-estimer cette porte, sans quoi vous vous sous-estimeriez vous-même, ce qui est compréhensible, mais vous sous-estimeriez vos parents, ce qui est déplorable, et vous sous-estimeriez Dieu, ce qui est inacceptable.

Vous comprenez que dans le ventre d'une femme s'accomplit une liturgie ponctuelle dans le temps qui a une portée au-delà de tous les temps. Les parents sont les gardiens d'une porte qui laisse venir du néant et de Dieu des personnes pour toujours. L'acte des époux est une liturgie d'amour.

Comme vous avez le sens de la liturgie, vous avez le sens de son contraire. Les relations sexuelles faites contre l'enfant sont autant de messes noires. Quand vous déambulez sur la [rue Sainte-Catherine](#) le soir, observez ces ventres de femmes offerts à tout venant pour quelques dollars. Ces ventres de femmes, qui ont parfois pu vous séduire ou vous attiser, sont devenus des autels de la détresse quand la chair fuit la vie. Si d'aventure la vie s'y glisse, ces autels deviennent trop souvent alors des autels sanglants du sacrifice humain... On est loin de l'autel des parents qui mettent leur vie au service de l'enfant.

Mais ces dames de la Sainte-Catherine n'ont pas le monopole des autels de la détresse. Bien des dames de bonne société comme de bonne paroisse les imitent pour d'autres profits : carrière, temps libre, moments de tendresse, épanouissement et que sais-je. Leur ventre aussi a fui l'enfant.

Aussi je reviens à la liturgie de vie, à la liturgie d'amour des époux. Dans l'intimité, elle ouvre la porte à une personne qui exprime la fusion des conjoints, qui donne chair et âme au don de leur être, qui incarne cette vérité que l'amour est quelque'un de plus qu'eux-mêmes. Cette liturgie officiee par les amoureux invite une personne nouvelle à venir épouser le Christ pour toujours. Cette liturgie en est une de dénudation, d'abandon, d'accueil, de don. Elle est une liturgie de bras ouverts, de bras en croix. Dans l'intimité du ventre de son épouse, l'époux meurt avec elle au service de leur enfant. Quand un orgasme engouffre les époux, il est le cri de mort des époux qui se perdent afin qu'une personne vive pour l'éternité. La passion vire en Passion. L'enfant tirera toute la vie qu'il y a en eux. Il les crucifiera.

Et ils ressuscitent dans la vie de leur enfant. Leur vie franchit la mort à soi pour devenir un amour en vie. C'est l'amour, le don d'aimer.

Dieu aime tellement leur enfant qu'Il a primé la liturgie d'amour de ses parents. Il a déposé sa grâce tout spécialement dans le sacrement de leur engagement, le sacrement de mariage. À l'image du jeudi saint et du vendredi saint, ce sacrement est annoncé pour ensuite être réalisé dans la chair vivante, immolée d'amour. Il n'y a de mariage que consommé. Les gardiens de cette porte où ils se déversent dans un enfant à la vie éternelle sont particulièrement consacrés dans leur amour par Dieu Lui-même. Dieu nous confie les plus petits d'entre les Siens. Que puis-je dire de ma vocation, de celle de Danielle et de moi, sinon qu'elle contient l'ivresse d'aimer toute entière et qu'il ne nous est pas permis d'en faire une défaillance du cœur ? C'est pourquoi « qui me voit, voit le père de Christine, Michel, Johanne, Claude, Philippe, Marie, Isabelle, François, Jean-Paul, Richard, Mireille, André, Brigitte et bébé. »

Pourtant, personne n'a un goût effréné de mourir, d'être crucifié. C'est vrai dans toute entreprise de conséquence. C'est très vrai dans une entreprise dont la conséquence deviendra quotidienne pendant des années. Aussi vient-il à l'esprit de bien des gens d'introduire une couche caoutchoutée entre les conjoints dans l'acte d'amour. On appelle cela un *condom*. Des gardiens de la porte estiment qu'il y a certains bénéfices à monter la garde ensemble, mais une perte sèche de bénéfice à ouvrir cette porte. La liturgie d'amour cesse à cet instant. Il reste des chairs qui se côtoient, se tâtent et se frictionnent, mais qui ne se fusionnent pas. L'éternité ne rentre plus dans le temps, ne rentre plus dans le ventre de l'épouse. Et quand on enlève la vie à la chair, il ne reste plus que sa décomposition, la mort.

En ces temps, on n'a jamais autant dansé sur les autels de la vie. Des ventres des femmes font éclater des hommes qui se délectent à déverser en lieu stérile leur liquide de vie, chacun ayant d'abord cherché à se protéger contre cette vie. L'éternité reste dehors. La mort se répand. Nos sociétés vieillissent et disparaissent. Nos familles se disloquent. Nos cœurs se refroidissent. Des enfants se suicident ou s'endurcissent, ce qui les tue tout autant sinon plus. Paradoxe parmi les paradoxes, le liquide de vie est enfin devenu un produit toxique contre lequel on fait campagne : il s'est adjoint le mortel SIDA.

Il n'y a pas de place pour un *condom* dans la liturgie d'aimer. Il en va de notre vocation. Il en va de la vocation de tous les époux qui sont une terre bénie de Dieu. Il y va de la vie en eux. Le *condom* pêche mortellement contre l'enfant, contre les conjoints, contre notre société et contre Dieu.

N'oubliez pas de le dire « à temps et à contretemps³ » aux amoureux et aux époux que vous évangéliserez.

La porte du Père

Maintenant, vous n'ignorez pas que l'Original, dont nous sommes l'image, S'est fait chair dans Son Fils. Ce dernier a pu affirmer sans métaphore : « Qui Me voit, voit le Père⁴ ».

Aussi je quitte la porte d'un père, qui est celle de ma vocation, pour en venir à la porte du Père, qui sera celle de votre vocation.

Jeudi de la Passion, dans une folie d'amour, Jésus prononçait le vœu de l'Époux, donnant Sa chair à l'Église en qui chacun de nous peut naître enfant de Dieu. Le lendemain, vendredi saint, sur la croix, Il consommait Son mariage avec l'Église. À Pâques, nous sommes nés de Sa résurrection.

Dès Ses noces, l'Éternel fait chair a voulu que cette liturgie d'amour soit présente dans chaque temps auprès de chacun d'entre nous. Aussi dit-Il à ceux qu'Il avait choisis : « Faites ceci en mémoire de Moi⁵ ».

De retour, dans Sa chair ressuscitée, Il a confirmé la garde de Ses brebis et de Ses agneaux à celui qui serait la pierre de soutien de Son Église et a envoyé ceux qu'Il avait choisis à travers le monde pour faire de nous des enfants de Dieu. Afin que les épousailles avec Son Église soient permanentes, c'est-à-dire à chaque instant du temps qui passe, l'Éternel vient sur un autel sous la forme du mort ressuscité, le pain et le vin devenus chacun Son corps, Son sang, Son âme et Sa divinité unifiés dans la résurrection, tout en étant le corps et le sang consacrés dans la séparation de la mort.

Le prêtre, dans la personne du Christ, est le gardien de cette porte par laquelle Celui qui est éternel S'incarne parmi nous et accepte même de pénétrer dans nos corps, nos cœurs et nos esprits. Lors donc que nous accueillons le Sacrifié d'amour, nous sommes remplis du Dieu éternel. Lors donc que Sa croix prend vie en nous, nous prenons part à Sa résurrection.

³ 2 Tm 4 2.

⁴ Jn 14 9.

⁵ 1 Co 11 24.

Pour qu'il y ait fusion entre Lui et nous, nous devons nous fondre en Lui. Dieu ne peut me compénétrer sans que je sois transpercé de Lui. Je ne peux pas vivre par Lui sans mourir à moi-même. Je ne peux ressusciter en Lui sans être crucifié. La liturgie d'amour ne saurait être moins crucifiante quand elle ouvre la chair à Dieu que lorsqu'elle ouvre la chair à l'enfant.

S'il en est qui peuvent apprécier les bénéfiques de Dieu, ils n'apprécient pas tous pour autant que Dieu les aspire. Aussi s'approchent-ils de la communion recouverts de leur *condom*. Celui fabriqué par leur repli sur eux-mêmes. Celui de leur péché. A-t-on dépouillé son prochain, a-t-on tué sa réputation, son corps, son cœur ou son esprit, a-t-on blessé et trahi son conjoint, a-t-on déchiré l'union qui a constitué nos enfants, a-t-on un mépris pour notre Sainte Mère l'Église, qu'importe... Dieu n'est-Il pas là pour notre bénéfice ? Et on va communier, recevant en soi le corps, le sang, l'âme et la divinité du Christ, tout en recouvrant Sa présence par notre péché, la stérilisant.

Que fait alors le gardien de cette porte ? Nous offre-t-il « à temps et à contretemps⁶ » le sacrement de la réconciliation ? Nous avise-t-il que le sacrement du repentir, de l'aveu, de la conversion de soi vers Dieu est le moyen de s'ouvrir à la venue de Dieu en soi ? Nous éclaire-t-il sur la mort de notre âme ? Nous bouscule-t-il vers la vie ? Nous ramène-t-il à la vie ?

Lors des eucharisties de Noël, insiste-t-on auprès des curieux et des habitués d'un jour qu'on n'approche le corps du Christ que dans la fidélité à Lui et aux siens ? Ou se contente-t-on de parler d'une joie profane et profanatrice ? – Lors des messes de mariage, aujourd'hui, les époux ont-ils le corps et l'âme chastes quand ils échangent leurs vœux ? Leur ouverture l'un à l'autre est-elle telle qu'ils puissent y accueillir le Verbe fait chair ? Leur a-t-on fait savoir qu'une union des conjoints divorcée de la vie de leur fusion n'est qu'une mascarade d'aimer ? Ou ferme-t-on les yeux sur les cœurs fermés ? – Et quand l'enfant sera présenté au baptême, lira-t-on dans les parents l'ouverture du cœur envers Jésus-Christ, ou se contentera-t-on de hausser les épaules et de confondre le désespoir avec l'espérance de la foi ? – Quand on amènera l'enfant pour manger le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus Sauveur, accueillera-t-on aussi tous les *condomés* qui sont là pour l'occasion, ou va-t-on les respecter en exigeant le respect de Celui qui vient pour le salut éternel des enfants de Son Père ?

⁶ 2 Tm 4 2.

Dieu aime tellement Ses enfants qu'Il a primé la liturgie d'amour de l'Époux, Son Fils, et de Son Épouse, l'Église. Il a déposé Sa grâce tout spécialement dans le sacrement de leur engagement, le sacrement du sacerdoce. La vie consacrée d'un homme incarne la présence de l'Époux et l'offre dans l'Eucharistie. Vous, séminaristes, serez notre Époux, à nous qui sommes Église. Vous serez Celui en qui nous voyons notre Père, pour nous Ses enfants. Allez-vous nous offrir des messes de Dieu ou pratiquer des messes noires dans la complicité de nos péchés ?

« Ce langage-là est trop fort » ? (Cette suggestion se retrouve dans *Jn 6 60*). Aussi pensons-y. Osez-vous refuser les couples sans don au mariage, les non-croyants aux sacrements de foi, les pécheurs sans repentance à l'eucharistie ? S'il fallait renverser nos mœurs, vos mœurs, pour les accorder à la présence aimante – d'où exigeante – du Christ, ne feriez-vous pas face à la colère, au mépris, à l'incompréhension, au rejet, à la solitude ? Ne seriez-vous pas, finalement, crucifiés selon les modes de notre temps ? En effet, vous risqueriez d'être le Christ. « Le serviteur n'est pas plus grand que le maître⁷ ».

Mais il y a tous ces gens qui vous approcheront pour tirer profit de Dieu. Pourriez-vous les laisser partir les mains vides ? N'y aurait-il pas une charité plus grande que la Vérité du Christ ? « Qu'est-ce que la vérité⁸ ? » disait Pilate lorsqu'il offrit au peuple la liturgie que le peuple réclamait.

Le *condom* liturgique qui stérilise l'Eucharistie est aussi répandu que le *condom* qui assassine l'amour humain. Quand le *condom* est placé puis maintenu entre Celui qui est la Vie et ceux qu'Il peut vivifier, il ne reste que la mort. Voyez : on n'a jamais aussi facilement communié... et les églises se sont vidées.

La stérilité de certains parents peut ne pas dépendre d'eux. Elle est alors une croix toute spéciale. Mais nous savons que les berceaux vides de notre peuple accusent la plupart des amoureux. Ils ont besoin de convertir leur cœur vers leur conjoint, vers leur enfant. Le vide d'une église peut ne pas dépendre de son prêtre. La sainteté d'un prêtre peut alors être celle de l'agonie, quand nul ne veut prier une heure avec lui. Mais nous savons que les bancs vides de nos églises accusent bien des complices du péché des enfants de Dieu.

⁷ *Jn 15 20*.

⁸ *Jn 18 38*.

La porte de la maison du Père

Deux portes introduisent une personne éternelle dans la chair et le temps. Par ailleurs, une porte ouvre la chair vivante sur l'éternité. C'est la porte de la maison du Père. On y entre paradoxalement par la mort et la résurrection de la chair. De ce côté-là aussi il y a un gardien. Et ce gardien est le crucifié qui a porté devant le temps et devant l'éternité la poids de notre enfement. Il est le ressuscité qui a restitué la vie à Ses chairs comme aux nôtres. Il est l'Époux fidèle. Il est le cœur du Père. Il veille à Sa porte sans jamais la trahir.

Qu'advient-il alors à vous et à moi ? Qu'est-ce qui attend les gardiens de nos portes ? Nous le savons, car le gardien de cette porte, le Verbe qui S'est fait chair, n'a pas manqué de le dire :

« Lorsque le Fils de l'Homme reviendra dans Sa gloire, accompagné de tous les anges, Il siègera sur Son trône glorieux. Toutes les nations seront assemblées devant Lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis des boucs. Il placera les brebis à Sa droite, et les boucs à Sa gauche. Alors, à ceux qui sont à droite, le Roi dira : « Venez, les bénis de Mon Père, prenez possession du royaume qui vous est destiné depuis la création du monde. [Tout ce que vous] avez fait à l'un de Mes petits frères que voici, c'est à Moi que vous l'avez fait. »

« Ensuite Il Se tournera vers ceux qui sont à Sa gauche : « Retirez-vous de Moi, dira-t-Il, maudits, allez au feu éternel destiné au diable et à ses anges. [Tout ce que vous avez omis de] faire à l'un de ces petits, c'est à Moi-même que vous avez omis de le faire.

« Et ces derniers iront au châtement éternel, tandis que les justes iront à la vie éternelle⁹. »

Quand le Christ parlera à chacun, chacun connaîtra la vérité de son cœur, de son choix, de sa responsabilité. Mais vous et moi sommes particulièrement marqués par un sacrement d'amour. Aussi, parmi tous, aurons-nous une merveilleuse et une terrible vérité à reconnaître : amoureux, avons-nous admis dans la chair une vie éternelle d'enfant pour Dieu ; prêtres, aurez-vous introduit la vie éternelle de Dieu dans le cœur converti d'un enfant de Dieu ? Ou avons-nous cherché à tirer bénéfice de l'amour humain comme de l'Amour qui est Dieu tout en fermant les portes sous notre garde ?

Priez pour nous comme nous prions pour vous.

Georges ALLAIRE

⁹ *Mt 25 31...46*.

Sacrement du Mariage (4)

265.5

Conférence donnée lors du [Colloque Québec-Vie](#) (Montréal, samedi 16 novembre 2002)

Chers amis,

Ma dernière conférence, si j'ose l'appeler ainsi, remonte à 1991. J'étais alors modestement mûr et fringant, et je savais contenir l'univers dans ma tête. Aujourd'hui, ma tête a laissé germer bien des cheveux blancs, me laissant glisser vers une prochaine sénilité et je dois me contenter de vous offrir quelques observations plutôt décousues. La prochaine fois, je prévois espérer qu'un huitième de mes fils tiendra ma place avec jeunesse, sagesse et fougue.

Je laisse aux gens compétents dans les chiffres de vous dresser le tableau désolant de la dénatalité québécoise et aux gens d'action de vous tracer des projets d'avenir. Les remarques décousues qui suivent sont cependant cousues (de fil blanc) au sujet qui nous préoccupe : que nous ayons un avenir.

1. D'abord, j'attire votre attention sur le fait que vous et moi n'existons pas. Notre existence tient de l'impossible, et l'impossible n'existe pas. Ne vous fiez donc pas aux apparences.

La vie humaine provient de la rencontre d'un homme et d'une femme, de laquelle rencontre provient un enfant.

1.1 – Nous savons que la femme a droit à sa sécurité et à son épanouissement personnel. Or, jusqu'à récemment, la naissance faisait courir un risque de mort violente à la mère, soit à l'accouchement, soit comme suite d'un accouchement. Par conséquent, il est impossible que les femmes aient par le passé accepté une telle éventualité. Nous ne pouvons pas avoir eu de mère, ou disons de grand-mère ; certainement pas d'arrière-grand-mère.

1.2 – Nous savons qu'un père ne saurait envisager donner naissance à un enfant qui mettrait à risque son propre succès et confort économique. Et il n'accepterait pas un enfant pour lequel il n'ait d'avance l'assurance d'un logement, d'un habillement, d'une nourriture, de divertissement et d'une éducation

supérieurs. Or, il faut admettre que l'activité économique des temps passés était moins qu'assurée. Faute de l'abondance technique et industrielle récente, nous ne pouvons pas avoir eu de père, ou de grand-père. Certainement pas d'arrière-grand-père.

1.3 – Pour sa part, jusqu'à récemment, le pauvre enfant risquait une vie de pauvreté en raison de l'indigence économique de son père et une vie d'orphelin par la mort prématurée de sa mère. Aucun cœur humain n'aurait accepté d'infliger un tel sort à la chair de sa chair et au sang de son sang. Les enfants d'avant hier étaient inconcevables et, dans le cas contraire, devaient être charitablement abattus.

Voilà pourquoi je vous invite à vous méfier de vos sens. Vous n'existez pas. Vous ne pouvez pas exister, et si vous persistez dans la conviction contraire, vous faites simplement la preuve que vous n'avez pas de jugement... ce qui est la conséquence nécessaire de votre inexistence. – Et comme vous n'existez pas, il serait futile d'accepter des objections de personnes inexistantes. On serait alors schizophrène.

2. Comment vouloir une famille nombreuse... aujourd'hui ?

En fait, ceci est un faux problème. À proprement parler, en quelque époque que ce soit, personne ne peut vouloir une famille nombreuse. Dès lors qu'on choisit d'avoir des enfants, leur nombre nous échappe. Il appartient à Dieu et à la nature d'en déterminer la quantité. L'acte qui appelle l'enfant ne le contraint pas d'apparaître. Aussi le nombre de fois qu'un nouvel enfant viendra suite à l'acte des conjoints ne dépend pas des conjoints.

Ce qui dépend des conjoints est de ne pas avoir une famille nombreuse. Quand on pose la question : « Combien d'enfants voulez-vous avoir ? », on veut dire : « Après combien d'enfants allez-vous mettre la clef dans la porte ? » Nous ne sommes pas maîtres de l'existence mais de l'inexistence. On y trouve parfois un sentiment de puissance, mais en réalité on exerce une impuissance. – Lorsque la vie passe, elle nous dépasse. Lorsque nous l'arrachons, nous trépassons.

3. D'où l'impression de générosité relative qu'on se donne quand on a bloqué la vie après lui avoir laissé la place une ou deux fois de plus que le voisin. Au moment où il mettrait la clef dans la porte de façon écologique (la méthode naturelle) plutôt que chimique (la

pilule), une connaissance, que vous ne connaissez pas, me disait : « J'ai quatre enfants. J'ai une famille NOMBREUSE. » – Bien entendu, il avait eu quatre fois plus de générosité que certains et le double de la générosité de plusieurs, mais il optait alors d'être comme tous les autres qui n'en avaient pas ou plus. Aussi ne puis-je m'empêcher de lui confier... la prière du contracepté *naturel* :

Mon Dieu, fais de moi un instrument de ton amour et de ta générosité,

De la vie que tu répands à travers moi ;

Je sais que tu as le pouvoir de faire naître la vie dans le désert ;

Aussi irai-je semer dans le désert, confiant que la vie y apparaîtra selon ton gré,

Et j'éviterai assidûment de semer dans les terres fertiles que tu m'as confiées.

Le gars ne l'a pas trouvée drôle. Mais, drôle ou pas drôle, elle exprimait simplement son choix.

4. Peut-on s'attendre à ce que des jeunes apprennent la générosité de vie de la part de leurs parents quand ceux-ci donnent l'exemple de l'avoir quittée ? Quelle utilité y a-t-il de dire à son jeune : « Sois généreux comme je le fus plutôt que de ne pas l'être comme je le suis. » C'est pourtant la situation de tous les enfants dont les parents ont mis la clef dans la porte. Ils étaient trop jeunes pour apprécier l'exemple de leurs parents au temps de la générosité de ceux-ci et sont assez âgés et futés pour apprécier le repli de leurs parents sur eux-mêmes au temps du défi de vivre.

5. « Mais nous n'avons plus la force et les moyens d'avoir d'autres enfants », raconte une dame que vous ne connaissez pas. – Vous le savez, personne n'a la force et les moyens d'avoir un premier enfant. L'ouragan qui est entré dans la vie rêveuse et insouciante des parents d'un premier enfant en a fait la preuve dès le début. Il occupe 24 heures sur 24 heures des journées qu'on coulait relativement doucement jusqu'alors. Passer à 48 heures sur 24 heures est inimaginable. Un second enfant est impossible. Quand donc on aura sombré une seconde fois dans cette errance, c'en est ordinairement fini, f-i FI, n-i, NI !

En réalité, personne n'est apte avant le fait de faire quoi que ce soit dans la vie. On n'apprend à patiner qu'en patinant, à être boulanger qu'en faisant du pain, à enseigner qu'en enseignant et à être parents qu'en étant parent.

Quand donc tu as trois enfants, tu n'as évidemment pas le sentiment de pouvoir en avoir quatre. Quand tu en as quatre, tu n'as pas le sentiment de pouvoir en avoir cinq. – Il faut toujours savoir endurer les courbatures de la vie pour que la vie soit un succès. Plus on se repose, moins on est capable. Moins on avance, plus on s'écrase.

6. Une jeune femme disait à un copain : « Je souhaite avoir six enfants. » Homme de notre monde, il demande, horrifié : « Pour quelle raison ? »

– Eh bien, répond-elle, un seul enfant est trop seul.

– C'est vrai.

– Puis deux enfants doivent affronter d'être constamment comparés et ont tendance à s'opposer l'un à l'autre.

– En effet.

– Quand on a trois enfants, il y a en a régulièrement un qui est laissé de côté.

– Oui.

– Quand on en a quatre, ils se divisent facilement en deux couples opposés.

– Oui, c'est comme ça chez moi, confirma-t-il.

– Alors cinq enfants offrent un bon équilibre.

– Mais pourquoi en veux-tu six ?

– Parce que ma maman m'a dit que le plus difficile était les cinq premiers. J'aimerais bien en avoir un facilement.

Que dire... sinon que les frères et les sœurs sont les cadeaux des enfants et que les leur refuser, c'est retirer aux enfants la plus grande richesse qui soit et leur enseigner que les choses sont plus importantes que les personnes.

7. Cinq minutes suffisent pour expliquer son mal à un alcoolique. Mais il faut sacrifier sa vie pour le ramener à la vie. Cinq minutes suffisent pour calculer ce qui ne va pas dans les familles du Québec. Mais il faut mourir à ses enfants pour leur donner la vie, et il faudra mourir au Québec pour que le Québec vive. Aucune philosophie ne peut guérir le cœur humain. Seuls des martyrs de l'amour peuvent semer l'amour.

Je vous souhaite la vie, c'est-à-dire la mort qui donne la vie.

Georges ALLAIRE

Des châtiments corporels

Dans un [texte](#) présenté le mercredi 4 février 2009 devant le [Comité des droits de l'enfant](#) des Nations Unies à Genève, la [Défenseure des enfants Dominique Versini](#) a proposé l'interdiction de tout châtimement corporel, relançant le vieux débat sur l'opportunité de la fessée dans la pratique éducative parentale. Plus récemment, à la mi-novembre, la députée UMP [Edwige Antier](#) a déposé une proposition de loi d'interdiction pour la France, et depuis chacun y va de son commentaire. Nous nous contenterons ici de fournir de brefs éléments de réflexion.

Cela fait maintenant quelques dizaines de milliers d'années qu'il y a des êtres humains sur terre, et ceux-ci n'ont pas attendu [Françoise Dolto](#) ni ses épigones pour savoir comment élever leurs petits. Nous en voulons pour preuve ces extraits d'un vieux recueil de sagesse orientale :

- « Yahvé reprend celui qu'Il aime, comme un père le fils qu'il chérit. »
[Pr 3 12]
- « Qui épargne la baguette hait son fils, qui l'aime prodigue la correction. »
[Pr 13 24]
- « Tant qu'il y a de l'espoir, châtie ton fils, mais ne t'emporte pas jusqu'à le faire mourir. »
[Pr 19 18]
- « La folie est ancrée au cœur du jeune homme, le bâton qui châtie l'en délivre. »
[Pr 22 15]
- « Ne ménage pas à l'enfant la correction, si tu le frappes de la baguette, il n'en mourra pas ! Si tu le frappes de la baguette, c'est son âme que tu délivreras du shéol. »
[Pr 23 13-14]

- « Baguette et réprimande procurent la sagesse, le jeune homme laissé à lui-même est la honte de sa mère. [...] Corrige ton fils, il te laissera en repos et fera les délices de ton âme. »
[Pr 29 15, 17]
- « [N'aie pas honte] de corriger sévèrement tes enfants. »
[Si 42 5]

À quoi on peut ajouter ces textes un peu plus tardifs :

- « Tu n'éloigneras pas la main de ton fils ou de ta fille, mais tu leur apprendras dès l'enfance la crainte de Dieu. »
[La doctrine des douze Apôtres (Didachè), 4, 9 (traduction par Willy Rordorf et André Tuilier, Paris, Cerf, collection « Sources chrétiennes », n° 248bis, 1998, 2^e édition, p. 163)]
- « S'il se rencontre quelque frère opiniâtre, ou désobéissant, ou superbe, ou murmureur, ou transgresseur habituel de la sainte règle en quelque point, ou contempteur des ordres de ses anciens, [...] s'il est dur de cœur, qu'on lui inflige le châtimement corporel. »
[Règle de saint Benoît, XXIII, 1, 5 (Règles des moines, Paris, Seuil, 1982, p. 91)]
- « Si un frère a été souvent repris pour une faute quelconque, si l'on a été envers lui jusqu'à l'excommunication et qu'il ne soit pas amendé, il faudra lui infliger une correction plus rude, c'est-à-dire procéder contre lui par le châtimement des verges. »
[Règle de saint Benoît, XXVIII, 1 (Règles des moines, Paris, Seuil, 1982, p. 94)]
- « Chaque âge et chaque degré d'intelligence demande une règle de conduite particulière. Lors donc que les enfants ou les plus jeunes frères, ou ceux qui sont incapables de comprendre la peine de l'excommunication, tomberont dans une faute, on les châtie par des jeûnes prolongés, ou on les réprimera par de rudes flagellations, afin qu'ils se corrigent. »
[Règle de saint Benoît, XXX, 1-3 (Règles des moines, Paris, Seuil, 1982, p. 96)]

Nos lecteurs se souviennent peut-être de la lettre adressée à M^{gr} [Yves Patenôte](#) que nous avons publiée dans [Regnat n° 34](#) (dimanche 6 septembre 2009, pp. 20-22), et où nous nous plaignions du désordre liturgique constaté dans une paroisse de son diocèse. Une copie de ce courrier avait été envoyée à Rome, qui en a ainsi accusé réception :



CONGREGATIO DE CULTU DIVINO
ET DISCIPLINA SACRAMENTORUM

Prot. N. 893/09/L

Cité du Vatican, le 26 octobre 2009

Monsieur,

Cette Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements a bien reçu votre lettre du 1 septembre dernier, à laquelle était jointe une copie du courrier que vous avez adressé à S. Exc. Mons. Yves Patenôte, Archevêque de Sens-Auxerre.

Ce Dicastère voudrait vous remercier pour votre démarche, qui montre votre souci de la dignité de la liturgie et du respect de ses normes, et il vous invite à continuer à porter vos observations à l'attention de votre Archevêque, qui est le plus apte à apprécier la situation pastorale et liturgie du diocèse dont il a reçu la charge.

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments cordiaux et dévoués en Jésus Christ.

R. Père Anthony Ward
Sous-Secrétaire

Monsieur Philippe GUIDAL
B.P. 20114
75623 Paris Cedex 13
France